

SFR

Offre valable
du 05/07/16
au 16/08/16 inclus

JUSQU'À
50€
REMBOURSÉS

Pour l'achat d'un Pack SFR
avec la souscription
d'un Forfait Power 20Go

Êtes-vous éligible ? Vous êtes éligible si vous remplissez les conditions ci-dessous

■ **Vous avez acheté, entre le 05/07/16 et le 16/08/16 un des téléphones suivants :**

iPhone : 4S 16Go, 5 16Go, 5C, 5S 16Go, 5S 32Go, 6 16Go, 6 64Go, SE, 6S 16Go, 6S 64Go, 6+ 16Go, 6+ 64Go, 6S+ 16Go, 6S+ 64Go, **Samsung Galaxy :** Core Prime, Core Prime VE, S4, S4 Mini, S5, S5 Mini, S6, S6 Edge, S6 Edge+, Alpha, Ace 4, A5, A3, Grand Prime, Grand Prime VE, Xcover 3, A3 2016, A5 2016, Note 4, S7, S7 Edge, J3, **Sony Xperia :** E3, T3, M2, Z3, Z3 compact, E4G, C4, Z5, Z5 compact, C5 Ultra Dual, X, Xa, E5, **LG :** Léon 4G LTE, F70, G3, G4c, G4, Nexus 5x, **HTC :** One M8, One Mini 2, Desire 626, One A9, **Nokia Lumia :** 830, 1520, **Editions Star :** StarXtrem II, StarXtrem 5, **Microsoft Lumia :** 640, 550, 650, 950, **Huawei :** P8, P8 Lite, P9, P9 Lite, **Crosscall :** Trekker M1, **Honor :** 5c, **Hisense :** C20.

■ **Vous êtes nouveau client et vous avez souscrit un forfait Power 20Go avec un engagement de 24 mois.**

ou

Vous avez fait un renouvellement de mobile dans le cadre de l'avantage Tremplin suite à un changement d'offre (SFR La Carte ou RED by SFR) vers un forfait Power 20Go avec un engagement de 24 mois.

Jusqu'à 50€ remboursés dans la limite du prix d'achat : si le prix du Pack SFR est inférieur ou égal à 50€ TTC, le montant remboursé est calculé sur le prix d'achat exact moins 1€ TTC (conformément à la réglementation en vigueur).

Le remboursement ne pourra intervenir à défaut de paiement ou d'incident de paiement, par le client, de ses 3 premières factures d'abonnement suivant la participation à l'offre de remboursement, ou en cas de rejet de prélèvement BANCAIRE automatique ou s'il est en situation d'impayés sur l'une de ses lignes ou si la ligne est inactive au moment du remboursement.

De quoi avons-nous besoin de votre part ?

1

Connectez-vous sur sfr.odr.fr pour effectuer votre demande de remboursement :
Sélectionnez la rubrique «téléphones portables» et renseignez votre mobile et votre offre dans le moteur de recherche

Il ne sera répondu à aucune demande envoyée par courrier

■ **Saisissez vos coordonnées postales, ainsi que votre adresse email,**

■ **Saisissez les informations relatives à l'achat de votre Pack SFR,** renseignez le N° de ligne SFR faisant l'objet de la demande de remboursement, la date d'achat de votre Pack SFR et le N° d'IMEI situé à l'extérieur de votre Pack SFR,

■ **Scannez ou photographiez et transmettez votre justificatif d'achat mentionnant l'achat de votre Pack SFR** (la date d'achat, le prix et la référence de votre Pack SFR doivent impérativement être entourés) :

Pour un achat en Point de vente : la photocopie de la facture d'achat ou du ticket de caisse,

Pour un achat sur sfr.fr : la synthèse du suivi de commande (connectez-vous dans votre espace client sur sfr.fr, rubrique « suivi de commande » puis « contenu de votre commande » puis « voir la synthèse »).

Le bon de livraison ne sera pas accepté.

■ **Saisissez vos coordonnées bancaires (IBAN).**

2

Vous nous adressez votre demande dans les 30 jours suivant l'achat

Et après ?

■ **Un email de confirmation vous sera adressé dès la réception de votre demande de remboursement conforme.**

■ **Vous recevrez votre remboursement dans UN DÉLAI DE 16 SEMAINES MAXIMUM** à compter de la date de réception de votre demande conforme et sous réserve du règlement intégral des 3 premières factures.



Pour suivre votre demande, rendez-vous sur internet sur sfr.odr.fr ou par téléphone

0821 36 46 56

Service 0,12 € / min
* prix appel

19362

Le DAS (débit d'absorption spécifique) des téléphones mobiles quantifie le niveau d'exposition maximal de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques, pour une utilisation à l'oreille. La réglementation française impose que le DAS ne dépasse pas 2W/kg. Offre non valable pour tout cas de renouvellement de mobile avec ou sans engagement. Un seul remboursement par numéro d'appel SFR dans la limite de 2 par foyer (même adresse) et de 2 par RIB/IBAN. Le remboursement ne pourra intervenir à défaut de paiement ou d'incident de paiement par le client, de ses trois premières factures d'abonnement suivant la participation à l'offre de remboursement, ou en cas de rejet de prélèvement BANCAIRE automatique ou s'il est en situation d'impayés sur une de ses lignes ou si la ligne est inactive au moment du remboursement. Sous réserve d'envoi des pièces justificatives dans les 30 jours suivant l'acte d'achat. Toute demande incomplète, illisible ou raturée ne pourra être prise en compte. Il ne sera répondu à aucune réclamation après le 16/12/16. Les frais d'envoi et de photocopie sont à la charge du participant. Le présent bulletin une fois validé vaudra un remboursement maximum de 50€ TTC (soit 41,66€ HT et 8,34€ de TVA à 20%) du Pack SFR avec la souscription d'une des offres SFR associées à cette opération et listées sur ce coupon, accordé par la société SFR/CAMPUS SFR 12 rue Jean-Philippe Rameau- CS 80001- 93634 La-Plaine-Saint-Denis Cedex. Conformément à la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès ainsi que d'un droit d'information complémentaire, de rectification et d'opposition sur les données vous concernant, utilisées par SFR pour la gestion de votre compte et pour toute opération de marketing direct. Vous pouvez vous opposer à leur communication à des tiers (communication à des fins d'étude ou de prospection pour des opérations commerciales). Pour exercer vos droits, envoyez un courrier avec vos nom, prénom, numéro d'appel SFR et copie de votre pièce d'identité à : «Courrier SFR Mobile- TSA 73917- 62978 Arras Cedex 9 ».